

JOURNAL MUNICIPAL

HORS-SÉRIE AVRIL 2024

de Saint-Rémy-de-Provence



CITOYENNETÉ | P.6

Démocratie participative,
culture, jeunesse...

GRANDS TRAVAUX | P.16

Voirie, parkings, logement,
transition énergétique...

DÉFENSE DU TERRITOIRE | P.23

et protection des habitants :
environnement, sécurité...



SOMMAIRE

Les élus municipaux P. 4

Citoyenneté

Une place accrue pour le citoyen P. 6

Les associations au cœur de la vie publique. P. 8

Des finances saines. P. 8

Une économie locale dynamique P. 9

La culture, vecteur de la démocratie locale P. 10

Patrimoine écrit : mémoire et héritage P. 12

Perpétuer la culture provençale P. 13

Jeunesse en action :
cultiver l'engagement citoyen P. 14

Grands travaux

L'avenir en construction P. 16

Patrimoine : transmettre notre identité P. 18

Voirie, parkings : objectif ville durable ! P. 20

L'eau, une ressource constamment sécurisée P. 21

Transition énergétique P. 22

Défense du territoire et protection des habitants

Se loger dignement. P. 23

Préserver la biodiversité. P. 24

Vivre dans un environnement propre P. 25

Sécurité : maintenir l'ordre public. P. 26

Prévention des risques P. 27

Au secours des plus fragiles P. 28

Faciliter la recherche d'emploi. P. 29

Expressions libres P. 30

Pêle-mêle. P. 31

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry,
Audrey Morant

Iconographie : A. Morant, S. Hostaléry, Office de tourisme,
Van Gogh, Téo Petitjean, Agnès Paradas, Fonds Olivier, Florian
Le Gauyer, Architecture Z, Agence La Belle Vie, Régie de l'eau,
Atelier d'architecture Arcadia, Florent Portalez, Gaëlle Gascon,
Cécile Barruol, E. Beaugeois

Mise en page : A. Morant, service communication,
mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix
Imprimé sur papier 100% recyclé
(Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence
sur les « app stores » Apple et Android



LE MOT DU MAIRE



Alors que l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire se trouve déjà à mi-parcours de son mandat, je suis fier de partager, dans ce hors-série de votre magazine favori, le bilan d'étape des nombreuses réalisations et initiatives que nous avons entreprises pour Saint-Rémy et pour les Saint-Rémois, qu'elles aient fait partie ou non de nos engagements initiaux.

Vous le savez, notre projet est guidé par une boussole qui se résume dans la formule « *défendons notre histoire, construisons notre avenir* ».

Notre histoire, c'est d'où nous venons, ce sont nos racines, qui ont fait de nous ce que nous sommes, individuellement et collectivement. C'est aussi notre environnement et notre patrimoine qui forment notre cadre de vie. Ce sont les traditions qui font notre identité. C'est l'universalisme républicain qui est le ciment de notre nation.

Notre avenir, c'est ce que nous en faisons. Il y a une part sur laquelle nous avons un certain contrôle, un cap que nous pouvons tenir, et une part sur laquelle malheureusement nous n'avons que peu de prise mais que nous devons néanmoins anticiper.

Faisant le lien entre notre histoire et notre avenir, il y a le Saint-Rémy d'aujourd'hui et vous, ses habitants ; ce pour quoi et pour qui nous nous battons chaque jour, **pour que nous vivions du mieux possible, dès maintenant et plus encore dans le futur incertain qui nous attend.**

Notre action, nous la déclinons le long de 3 axes stratégiques, et qui sont :

1) La participation citoyenne (proximité et démocratie participative)

2) Les grands travaux

3) La défense du territoire et la protection des habitants

Autant de grands chapitres développés dans ce bilan de mi-mandat, dans lesquels vous retrouverez les nombreuses thématiques qui vous concernent, dans votre vie quotidienne, à tous âges.

Concilier et relever les défis sociétaux, environnementaux et financiers est une tâche immense et complexe, que nous accomplissons pas à pas, forts d'une solide expérience. Je tiens à remercier mes collègues élus et les services municipaux qui s'y attèlent avec patience et passion, ainsi que l'ensemble de nos partenaires pour leur précieux soutien financier (et en particulier l'Union européenne, l'État, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône). **Merci enfin à vous, Saint-Rémoises et Saint-Rémois, pour votre confiance et votre soutien !**

Hervé Chérubini

Hervé Chérubini

Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles

LES ÉLUS MUNICIPAUX



Yves Faverjon
1^{er} adjoint

Économie, commerce, tourisme, citoyenneté, budget participatif, élections, chasse & pêche



Florine Body-Bouquet
2^e adjointe

Associations, culture provençale, personnel communal, relais assistants maternels, jumelages



Hervé Chérubini
Maire
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles



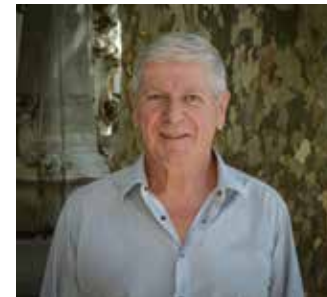
Henri Milan
7^e adjoint
Urbanisme, habitat, circulation, stationnement



Françoise Jodar
8^e adjointe
Affaires sociales, logement



Juliette Dorise
Conseillère municipale
Mobilité, relations Europe



Bernard Marin
Conseiller municipal
Sport, sécurité, devoir de mémoire



Mireille Wilde
Conseillère municipale
Référénte seniors



Arnold Martin
Conseiller municipal
Emploi, environnement, espaces naturels et biodiversité, PNRA



Nathalie Saladin
Conseillère municipale
Référénte Ehpad, santé



Jean-Pierre Clapier
Conseiller municipal
Proximité, réunions de quartier, commission de sécurité



Gabriel Colombet
3^e adjoint
Culture, patrimoine, politique seniors



Magali Mistral
4^e adjointe
Agriculture, hydraulique agricole, valorisation des déchets agricoles



Vincent Oulet
5^e adjoint
Travaux, marchés publics, entretien des réseaux, performance énergétique bâtiments



Isabelle Plaud
6^e adjointe
Éducation, jeunesse, petite enfance, sensibilisation environnementale



Sophie Roussi-Planché
Conseillère municipale
Référénte santé, bien-être animal, handicap



Yves Nègre
Conseiller municipal
Services techniques, propreté urbaine, voirie



Catherine Meinhard
Conseillère municipale
Politique de la santé et relations avec les professionnels de santé, crèche



Benjamin Ramage
Conseiller municipal
Festivités et comité des fêtes, bouvine, sport



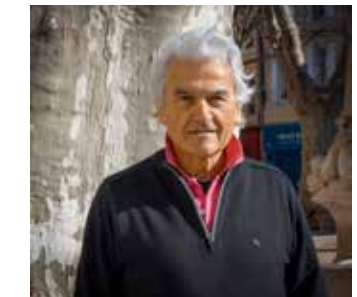
Claudia Montagut
Conseillère municipale
Modernisation de l'action publique



Rodolphe Roger
Conseiller municipal
Service public de l'énergie, systèmes d'information



Mireille Ballit
Conseillère municipale
Concertation citoyenne, médiation



Jean-Pierre Garcia
Conseiller municipal
Règlement local de publicité et signalétique, qualité de vie

Les conseillers de l'opposition



Romain Thomas
Conseiller municipal



Céline Salvatori
Conseillère municipale



Jean-Jacques Mauron
Conseiller municipal



Marie-Pierre DIassy
Conseillère municipale



Nathalie Royer-Hervet
Conseillère municipale



Pascal Bouterin
Conseiller municipal

Retrouvez ci-dessous les 29 élus du conseil municipal de Saint-Rémy-de-Provence ainsi que leurs délégations. Ce sont eux qui, aux côtés des services municipaux, accomplissent les nombreux projets présentés dans ce bilan.

Inauguration de la passerelle au lac de Barreau (budget participatif 1^{re} édition)

UNE PLACE ACCRUE POUR LE CITOYEN

Notre époque est marquée par deux phénomènes en apparence contradictoires : des scrutins électoraux à l'abstention grandissante et un désir des citoyens de s'impliquer davantage dans la vie publique, en exprimant leurs opinions et en s'associant aux décisions qui les concernent. Pour la municipalité, il s'agit dans les deux cas d'une volonté des administrés de participer autrement, d'exercer une citoyenneté dynamisée et renouvelée.

C'est pourquoi elle a fait de ce thème un axe fort de son action, en créant de nouveaux dispositifs et de nouveaux outils, pour mieux répondre aux attentes des Saint-Rémois. L'ensemble de ces initiatives, facilitant les interactions entre les habitants et leur mairie, marque un véritable progrès dans l'expression de la citoyenneté et une nouvelle façon de construire l'avenir.

Budget participatif

Dispositif fort lancé en 2021 et reconduit chaque année, le budget participatif vise à **développer le pouvoir d'agir des Saint-Rémois**, en leur permettant de proposer des projets d'intérêt général et de participer à leur réalisation. Ces projets peuvent concerner tous les sujets de la vie quotidienne dans la mesure où ils relèvent de la compétence de la commune : éclairage public, jeux d'enfants, sport, loisirs, nature, mobilier urbain, aménagement d'espaces publics, transition écologique...

• **300 000 € du budget communal** réservés pour la réalisation de projets imaginés et choisis par des citoyens (âgés de 14 ans et plus, qui habitent, travaillent, sont scolarisés ou payent leurs impôts à Saint-Rémy) et par des associations saint-rémoises.

Première édition : 21 projets soumis au vote des Saint-Rémois, 13 retenus (573 votants) ;

Deuxième édition : 19 soumis au vote, 10 retenus (981 votants) ;

Troisième édition : en cours, projets à l'analyse au 1^{er} trimestre 2024, vote du 12 avril au 16 juin.

Un processus démocratique en plusieurs étapes :

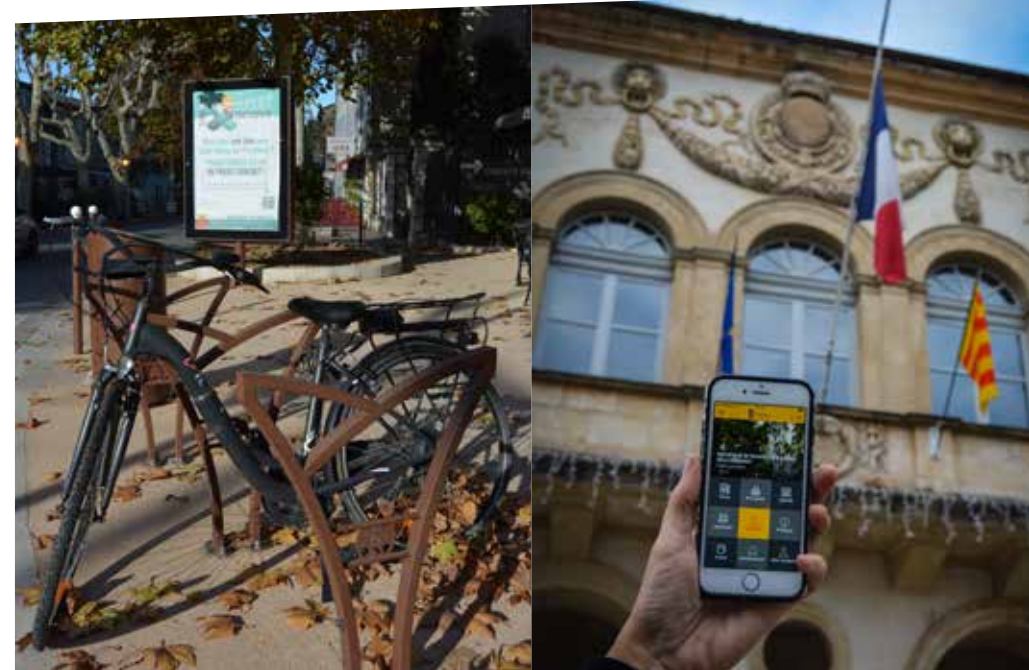
• **Dépôt des projets** via une plateforme numérique collaborative ou un formulaire papier.

• **Analyse des projets par une commission** composée de citoyens (tirés au sort parmi une liste de volontaires), puis par les services concernés.

• **Présentation des projets éligibles et vote ouvert à tous les Saint-Rémois** (âgés de 14 ans et plus), via la plateforme en ligne ou un formulaire papier.

• **Annonce des lauréats** (ceux ayant obtenu le plus grand nombre de votes dans la limite des 300 000 € réservés sur l'enveloppe globale).

• **Plusieurs projets lauréats ont déjà été réalisés** : aménagement de 2 terrains de



basket 3x3, améliorations du skate-park, installation d'appuis-vélos, mise en place de 2 bornes de réparation vélos, aide à l'acquisition de vélos électriques, stèle en hommage aux bergers saint-rémois, sécurisation du passage piéton de l'entrée de ville à l'Argelier, installation d'une passerelle au lac de Barreau, création de toilettes PMR au cimetière...

À travers le budget participatif, les Saint-Rémois ont également la possibilité de **mieux comprendre les choix qui sont faits et les contraintes** qui sont celles des décideurs, de se confronter à la réalité de problématiques parfois contradictoires. C'est un exercice véritablement pédagogique et responsabilisant.

Une relation de proximité renforcée

• **Mise en service de l'appli mobile Ville de Saint-Rémy-de-Provence** (Apple et Android) en décembre 2020, qui permet de retrouver sur son smartphone l'actualité municipale, les services, démarches, numéros d'urgence, l'agenda des événements, l'annuaire des associations, d'être alerté par une notification « push » en cas d'urgence, ou encore de signaler des désordres constatés sur la voie publique et géolocalisés, afin qu'ils soient résolus par le service de proximité (voir p. 25).

• **Cérémonie d'accueil des nouveaux Saint-Rémois** (photo ci-dessus), depuis 2022, pour présenter aux habitants arrivés dans l'année l'actualité de la commune et toutes les informations à connaître pour s'épanouir ou s'investir dans la vie locale.

• **Mobilisation de nouveaux outils de concertation** : consultations publiques en ligne concernant les projets de rénovation des infrastructures (parking de la Libération, av. Gleizes-Fauconnet...)

• **Ouverture d'un pôle numérique au Liber'espace**, avec des ordinateurs en libre accès et un médiateur pour accompagner gratuitement dans leurs démarches dématérialisées les Saint-Rémois peu à l'aise avec l'outil informatique.

• **Dans le cadre de l'étude mobilité** (été 2022), **consultation des usagers et des associations** lors d'une journée technique et via une carte participative en ligne ;

• **Permanences d'un écrivain public** pour aider les Saint-Rémois qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives du quotidien, tous les vendredis au Liber'espace.

ET AUSSI...

• **Surclassement démographique de la commune** par la préfecture des Bouches-du-Rhône en 2021, faisant suite notamment à l'obtention du statut de « station de tourisme » de Saint-Rémy (en 2020), basé sur de multiples critères : réseau d'eau potable et d'assainissement performant, patrimoine restauré, ruelles du centre-ville rénovées, services publics de qualité, environnement préservé, bonne santé économique...

• **ACHÈVEMENT de la numérotation des voies et chemins privés et référencement sur la « Base adresse nationale » (BAN)**, accessible en ligne avec 99,8% d'adresses déjà certifiées et mises à jour, pour faciliter le repérage des habitations pour la Poste et les services de secours.

LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE LA VIE PUBLIQUE

Au croisement de la citoyenneté, de la vie en communauté et des principes républicains se trouvent les associations, dont Saint-Rémy est très avantageusement dotée.

Celles-ci constituent les piliers sur lesquels repose la participation de chacun à la vie publique, offrant des espaces d'expression, de solidarité, de tolérance, d'épanouissement collectif.

La municipalité soutient tout au long de l'année ces partenaires qui lui sont essentiels et qui contribuent eux aussi à la qualité de vie à Saint-Rémy :

- sur le plan financier, en leur versant (en 2023) **610 000 euros de subventions** ;
- en apportant un **soutien logistique**, avec le prêt de salles municipales et de matériel, ou avec la mobilisation d'agents municipaux lors des manifestations ;
- en apportant un **appui administratif et technique** via la Maison des associations ;

- en relayant leur communication dans l'agenda en ligne du site de la ville.

Pour aller plus loin, la municipalité a créé en 2023 un **Conseil local de la vie associative (CLVA)** pour inclure davantage les associations dans les réflexions les concernant, afin d'analyser les besoins et définir des engagements réciproques. Le premier dossier sur lequel le CLVA a travaillé est la critérisation des subventions versées par la ville aux associations.

ET AUSSI...

- **revalorisation du bénévolat** avec l'organisation trimestrielle des rencontres Convi'asso, pour que les associations échangent sur des thématiques qui les concernent (finances, droit, communication, bénévolat...) ;
- chaque année en fin de saison, **remise des Trophées aux sportifs** (photo ci-dessus) et aux bénévoles qui font part d'un engagement exceptionnel au sein de leur club ;
- **soutien aux jumelages** avec Bientina et Pfarrkirchen, pour faire vivre l'idéal européen ;
- **permanence gratuite de sophrologie** pour les bénévoles associatifs, assurée bénévolement par Jacqueline Waterland à la Maison des associations.



DES FINANCES SAINES

L'une des expressions les plus concrètes de la citoyenneté est la participation des administrés au budget communal par le biais de la fiscalité.

Ce budget n'est pas qu'un simple document technique ; à travers leurs différents impôts, taxes et redevances, les citoyens passent une sorte de contrat avec la municipalité. Celle-ci doit déterminer avec pertinence les priorités et les dépenses qui façonneront la vie de la communauté, et gérer l'argent public en faisant preuve de rigueur, de transparence et de pédagogie. Cette relation de confiance favorise le consentement à l'impôt et renforce la légitimité de l'action municipale.

UNE ÉCONOMIE LOCALE DYNAMIQUE

Le tourisme est depuis longtemps un pilier essentiel de l'économie de Saint-Rémy (et des Alpilles). Aussi important que soit son rôle néanmoins, les élus locaux, en étroite collaboration avec la Communauté de communes qui détient la compétence du développement économique sur le territoire, misent aussi sur d'autres secteurs d'activité, en soutenant depuis de nombreuses années un tissu d'entreprises à forte valeur ajoutée, ainsi que le secteur de l'agriculture.

- **Partenariats avec l'Office de tourisme intercommunal** pour l'organisation de rencontres des professionnels du tourisme (photo ci-dessus) ou artisans du territoire et pour la création de nouveaux outils de promotion touristique en faveur, notamment, du développement du tourisme d'affaires.
- **Mise à disposition (location ou revente) de terrains ou de locaux** dans la Zone d'activités de la Massane, dans la Zone de la Gare et en centre ville, pour favoriser l'implantation ou l'extension sur la commune d'entreprises créatrices d'emplois, avec l'appui des services de la CCVBA.

Soutien au monde agricole

- poursuite de l'**approvisionnement des restaurants scolaires auprès des exploitants locaux** et/ou bio (environ 95 000 euros par an consacrés à l'achat des produits) ;
- favoriser la **remise en culture des friches agricoles** pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs, en lien avec l'Union européenne, le Parc naturel régional des Alpilles, la Chambre d'agriculture et la Safer ;
- **entretien du réseau d'irrigation** (filioles) sur le domaine public et privé

de la commune et médiation entre les propriétaires privés par l'écogarde municipale.

ET AUSSI...

- **Soutien financier aux commerçants** : une enveloppe de 75 000 euros votée en 2023 par le conseil municipal, pour dédommager les commerçants qui ont subi une baisse de chiffre d'affaires en raison des travaux de l'avenue Durand-Maillane.
- **Extension des terrasses** sur le domaine public après la crise sanitaire.

La commune arbore une excellente santé financière, malgré de fortes contraintes budgétaires, l'explosion récente du prix des matières premières et de l'énergie (675 000 euros en 2021 ; 1,35 million en 2023), et la baisse des dotations de l'État depuis plus de 10 ans (1 502 000 euros en 2013 ; 252 400 en 2024). Ses finances sont ainsi marquées par :

- Des investissements très importants réalisés dans les équipements structurants (lire p. 16) et dans les projets de transition énergétique, gage de développement de la commune et de

l'amélioration de la qualité de vie des Saint-Rémois, dans un contexte de crise écologique. En 2024, investissement record de 19,1 millions d'euros inscrit au budget.

- Un **désendettement qui se poursuit d'année en année** (14,7 millions en 2016, 11,9 millions en 2024) ;
- Des impôts qui **n'augmentent pas depuis 2010** ;
- Une **recherche très dynamique de subventions** auprès des partenaires institutionnels et financiers (Europe, État,

Région, Département...) pour financer nos investissements ;

- De **nouvelles recettes**, comme l'intégration au programme national « **Petites Villes de demain** », permettant de financer des actions en faveur du logement, de la circulation, de la rénovation énergétique... ;
- Un **excédent budgétaire annuel élevé** (près de 3 millions en 2020, près de 5 millions en 2023) qui permet d'anticiper l'avenir.



Thibault Cauvin



Charlie Winston



Bongga



Camélia Jordana



Guten Tag, Madame Merkel



Groul



Madame Ose Bashing



Les gros patinent bien



Vernissage de l'exposition Ateliers d'artistes au musée des Alpilles

CULTURE PARTAGÉE ET INCLUSIVE

La municipalité œuvre au quotidien pour favoriser l'expression contemporaine et faire vivre la culture auprès du plus grand nombre. Elle s'appuie notamment sur un cadre et un patrimoine exceptionnel, une histoire bimillénaire, la vitalité du monde associatif et un lien fort qui unit de longue date notre commune et les artistes.

Elle conjugue ainsi une action via ses lieux et services culturels, avec la programmation de spectacles et de manifestations, un dialogue constant avec les acteurs culturels locaux, et le soutien

aux associations. Elle porte par ailleurs une attention particulière à l'éducation artistique et à la médiation, notamment en direction des jeunes et des seniors, et consacre une politique d'investissements pour développer les équipements et espaces culturels.

Saison culturelle

• **Programmation de spectacles vivants** : cirque, danse, théâtre, concerts, festivals et événements associés (environ 20 spectacles par an, avec un taux de remplissage d'environ 75%) ;

• **Autour de la saison** : ateliers, stages, balades, rencontres, expositions, « Petites discussions philo », parcours « Danse et cirque » (ateliers, répétitions générales, échanges avec les professionnels) ;

• **Anniversaire des 10 ans de l'Alpiliun** en mars 2023, avec une programmation spéciale en lien avec les associations et une fréquentation record sur l'ensemble de la saison.

• **Création en 2021 de la Biennale G-Graines**, un événement bisannuel qui associe les habitants à une réflexion commune sur une thématique différente à chaque édition (l'arbre, l'eau), en proposant des événements culturels (expositions, spectacles, rencontres, œuvres participatives, résidences d'artistes, ateliers, conférences...). Organisé en partenariat avec les services culturels municipaux et le service environnement, avec de nombreux partenaires et des artistes de tous horizons.

Transmettre l'héritage Van Gogh

En 2022, l'adhésion de la ville au réseau international Van Gogh Europe, qui vise à préserver et à promouvoir collectivement le patrimoine culturel du peintre, a donné lieu à des manifestations impulsées par la ville avec l'aide des partenaires

du collectif Van Gogh Saint-Rémy : spectacle, performances d'artistes plasticiens, diffusion de court-métrages, discussions et tables rondes, ateliers auprès des scolaires et du grand public.

En 2023, la municipalité a initié un projet de publication d'un ouvrage historique

consacré au séjour saint-rémois de Vincent van Gogh, soigné à Saint-Paul-de-Mausole de mai 1889 à juin 1890. L'angle choisi, inédit dans la littérature consacrée à l'artiste, est de raconter les liens que la commune et les habitants ont eu, et ont toujours, avec lui, de son vivant ou de façon posthume.

Bibliothèque municipale Joseph-Roumanille

• **Escape Game** organisé chaque été depuis 2020 ;

• **Soirée jeux**, chaque dernier vendredi du mois de septembre à juin ;

• **Ateliers d'écriture et cercle de lecture adultes** ;

• **Ateliers créatifs enfants** ;

• **Lectures pour la jeunesse et la petite enfance** (photo ci-dessus) ;

• **Artothèque** constituée de tableaux et de photographies issus des collections municipales ou mis à disposition par des artistes et des associations ;

• **Soutien au salon du livre** organisé par l'association Un jour un livre ;

• **Programme éducatif** à destination des scolaires et de la petite enfance ;

• **Portage de livres à domicile** aux plus de 65 ans et aux personnes empêchées.

Musée des Alpilles

• **Expositions temporaires** avec valorisation des collections en réserve (photos, estampes, objets, outils...).

• **Les Rencontres du musée** gratuites, collaboratives et ouvertes à tous.

• **Stages et ateliers d'arts graphiques** organisés tout au long de l'année, en compagnie d'artistes confirmés.

• **Visites thématiques pour les groupes scolaires**, associées à des ateliers de pratiques artistiques.

• **Musée de France** également labellisé : Valeur Parc naturel régional, Accueil vélo et Môm'Art, musée joyeux.

Promouvoir la culture pour tous

• **Tarifs de la saison culturelle inchangés depuis 10 ans**, avec de nombreuses animations et interventions gratuites autour des spectacles.

• **Convention avec l'association Cultures du cœur** pour favoriser l'accès des personnes démunies aux pratiques culturelles.

• **Grille tarifaires élargies au Conservatoire de musique** depuis 2023, en vue de proposer des tarifs plus équitables et proportionnels aux niveaux de revenus des familles.



ET AUSSI...

• **Forum de la BD**, organisé chaque année par le Centre des monuments nationaux et le festival Arelate, en partenariat avec la ville, aux Antiques et sur le site archéologique de Glanum ; séances de dédicaces et animations autour de l'Antiquité.

• **Des partenariats renouvelés** avec de nombreuses institutions culturelles (Théâtre d'Arles, Les Suds, Les Hivernales, DRAC, Bibliothèque départementale de prêt, CMN, musée Estrine, PNRA...).

• **Poursuite du Saint-Rémy Pass et de la carte Ambassadeur du patrimoine** qui permettent l'accès en tarif réduit pour les visiteurs et gratuit pour les Saint-Rémois aux grands sites culturels de la commune.

• **Soutien aux pratiques amateurs** : Rencontre de danse contemporaine, Atout Chœur, *Cultures croisées* (création collective dans le cadre des 10 ans de l'Alpiliun avec 17 associations sur scène), *Les Agités du soir* (tremplin artistique pour les artistes et compagnies amateurs et en voie de professionnalisation)...

• **Soutien à la création par l'accueil d'artistes en résidence**, notamment dans le cadre de G-Graines et du temps fort CREA dédié à la création artistique dans les Alpilles et le Pays d'Arles.

PATRIMOINE ÉCRIT : MÉMOIRE ET HÉRITAGE

Dans la continuité des municipalités successives depuis l'Ancien Régime, la municipalité actuelle procède à la conservation des écrits (manuscrits d'érudits locaux, d'écrivains, d'artistes...) qui documentent et retracent l'histoire de notre commune ainsi que la mémoire et les coutumes de ses habitants. Fragile, ce bien collectif nécessite une attention particulière pour être exploité et transmis aux prochaines générations. Il s'enrichit par ailleurs d'analyses et de témoignages collectés aujourd'hui.

Forte du caractère patrimonial de son fonds de manuscrits historiques, la ville a participé en 2021 et 2022 au Plan d'action patrimoine écrit (PAPE) piloté par l'Agence régionale du livre, afin d'augmenter sa visibilité au niveau local et national (Catalogue collectif de France/BnF).

Dernièrement, deux dons majeurs sont venus enrichir les archives municipales :

- des documents relatifs au mandat de Louis Vigne, maire dans les années 1960, remis par sa famille ;
- des documents et objets ayant appartenu à Joseph et Roger Olivier, comptant notamment des bobines Super 8 des années 1950, et plus d'un millier de photographies sur plaque de verre (photo ci-dessus). 700 d'entre elles ont été numérisées, retouchées et cataloguées par les services patrimoine et communication.

Recherche scientifique

Le patrimoine de Saint-Rémy est étudié par des équipes de chercheurs du CNRS,

La ville propriétaire du Mas de la Pyramide

Le 29 septembre 2017, Lolo Mauron a légué par testament sa propriété du Mas de la Pyramide à la ville, marquant ainsi sa volonté de rendre inaliénable ce lieu unique qu'il a protégé toute sa vie. La ville en fera un lieu de promotion de la langue et de la culture provençales, en partenariat avec le Collectif Prouvènço.

Au printemps 2021, une étude scientifique, architecturale et technique, a été menée par Jean-Louis Paillet architecte-archéologue. Un film réalisé par Gautier Isambert à cette occasion sera dévoilé pour la publication de l'étude, plongeant au cœur du Mas de la Pyramide, de son histoire et de ses secrets.

que la ville soutient en participant à leur hébergement :

- depuis 2021, l'archéologue Claudia Defrasne dirige des campagnes de recherches sur le site de l'abri préhistorique dit « Otello » ;
- une équipe d'archéologues de l'Institut de recherche sur l'architecture antique d'Aix-en-Provence mène des recherches à Glanum.

Transmission de la mémoire vivante

La ville travaille également sur la transmission de la mémoire vivante en recueillant des témoignages filmés. Après le documentaire de 2019 sur les Saint-Rémois qui ont vécu la Libération, elle a produit un film sur l'importance de l'eau à Saint-Rémy, à travers les témoignages de plusieurs personnes travaillant en contact de l'eau (sourcier, puisatier, garde-canal...), qui a été réalisé par Gautier Isambert dans le cadre de la biennale G-graines.



ET AUSSI...

- Restauration de 7 registres de naissances et de mariages ;
- Poursuite du classement et du dépouillement des « tables d'Édouard Marrel », outil inestimable pour les chercheurs et les passionnés de généalogie ;
- Reconduction tous les deux ans du prix Robert-Leroy, qui récompense un ouvrage portant sur l'histoire de Saint-Rémy et des Alpilles.
- Numérisation des collections du musée des Alpilles : 761 dessins et gravures, ouvrage *Les Centuries de Nostradamus* de 1568, collections de cartes postales...
- Appel à financement participatif pour la restauration du vélo de Paul Blanchet (« Le Sauvage ») et des lanternes de pénitents : 1 400 € obtenus par le musée des Alpilles.



C'EST EN COURS...

- Restauration du 1^{er} tome du cadastre « Allivon et Tartais » datant de 1730, avec le mécénat de la Société d'histoire et d'archéologie ;
- Acquisition aux enchères de documents manuscrits du 18^e s. et d'un tableau du 19^e s. relatifs à Saint-Rémy.

ET AUSSI...

- Soutien des manadiers en affrétant un car pour la manifestation de défense des traditions taurines organisée le 11 février 2023 à Montpellier ;
- Élection de la Dame de Saint-Rémy, tous les deux ans depuis 1996.

C'EST EN COURS...

- Préparation d'une exposition mettant en avant les liens de Frédéric Mistral avec Saint-Rémy, dans le cadre de l'année Mistral, en 2024 (170 ans de la création du Félibrige, 120 ans de son Prix Nobel de Littérature et 110 ans de sa mort) ;
- Réflexion pour inclure une initiation à la langue provençale dans les ateliers périscolaires ou au centre de loisirs ;
- Inauguration d'une plaque en hommage à Marcel Bonnet, boulevard Victor-Hugo.

PERPÉTUER LA CULTURE PROVENÇALE

C'est dans la vie des villages comme Saint-Rémy, imprégné d'une profonde tradition rurale, que la culture provençale a puisé ses racines. Celle-ci s'exprime de manière intense autour d'éléments forts alliant les fêtes locales et la bouvine, attestées à Saint-Rémy depuis au moins 1751. En lien avec les associations ainsi qu'avec les musées et institutions provençalistes de la région, la municipalité fait en sorte d'inclure la culture provençale dans le développement culturel et social de la commune, pour qu'elle fasse partie de la *vido vidanto** de tous les habitants.

Subventions

La municipalité verse annuellement environ 110 000 euros de subvention aux 18 associations de culture provençale, clubs taurins et Comité des Fêtes inclus, qui organisent tout au long de l'année de nombreuses manifestations (Carreto Ramado (photo ci-dessus), Saint-Éloi, Fête de la Transhumance, Carreto dis Ase, fêtes votives, Feria, Noël provençal...).

Appui technique

Les services municipaux apportent un appui technique pour le transport et l'installation de matériel, l'éclairage et la sonorisation des événements, ou encore leur sécurisation.

Près de 80 manifestations taurines sont ainsi soutenues par la ville, sur la voie publique et dans les arènes municipales Chomel-Coinon.

La ville effectue les travaux d'entretien des arènes tout au long de l'année pour les maintenir aux normes de la Fédération française des courses camarguaises (FFCC) ; un entretien indispensable pour que les traditions puissent se perpétuer, en toute sécurité et dans le respect de la législation.

* littéralement « vie vivante » « vie qui est vécue », répétition pour dire la vie quotidienne



JEUNESSE EN ACTION : CULTIVER L'ENGAGEMENT CITOYEN

La municipalité s'attache à donner à la jeunesse toute sa place dans la vie locale, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

En encourageant les jeunes à s'impliquer dans des initiatives citoyennes, en leur offrant des espaces d'expression et de dialogue, en promouvant les valeurs démocratiques, elle aspire en effet à en faire des citoyens responsables, conscients de leurs droits et devoirs et dotés du sens du collectif, afin qu'ils puissent construire le monde de demain, harmonieux, inclusif et durable.

Renaturation des cours d'école

- **Concertation** avec les enfants, équipe pédagogique, agents d'entretien, techniciens et élus (photo ci-dessus).
- **Paysager, désimperméabiliser et revégétaliser les cours.**
- **Aménager des espaces de jeux et de détente.**
- 8 novembre 2023 : la ville lauréate des **Trophées de la participation et de la concertation**, remis à l'Assemblée nationale.



Calendrier des travaux de renaturation dans chaque école publique :

- été 2023 : Argelier
- été 2024 : République
- été 2025 : Marie-Mauron

Restauration municipale

- Depuis 2021, les « **ambassadeurs du goût** » (un groupe d'enfants dans chaque école) participent à l'élaboration des menus et à la préparation des repas lors de la Semaine du goût.
- Plus de **85% de produits bio**.
- **2 repas végétariens** par semaine.
- **Nourriture proposée, bio, locale, de saison, tout fait maison.**
- **Certification Ecocert de niveau 3**, mention « excellence ».
- **Label Assiettes vertes niv. 2.**
- Partenariat avec le lycée agricole qui fournit en huile d'olive et récupère le compost créé avec l'**écodigesteur** entré en service début 2023.
- **Tournage par la BBC** d'une série documentaire culinaire avec le chef Marcus Wareing (2 étoiles au guide Michelin), dont un épisode dédié à l'alimentation dans nos cantines scolaires.

MOBILITÉS DOUCES

À la rentrée 2022, une ligne de pédibus a été créée entre l'école maternelle Marie-Mauron et l'école de la République. Un moyen très concret pour réduire la circulation en centre-ville et par là-même le stress et les tracas liés aux embouteillages, tout en contribuant à l'épanouissement des enfants. En septembre 2023, la ville a mis en place une seconde ligne entre la maternelle et l'école de l'Argelier.

Crèche : écologie, culture et transmission

Dans le cadre sécurisant du Club du tout-petit, les enfants sont sensibilisés dès leur plus jeune âge à des valeurs positives, aux rythmes de la nature, à la continuité de la vie.

- Obtention du **label Écolocrèche** en 2021, dans le cadre du programme de l'Union européenne « Life », en partenariat avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Communauté de communes. Alimentation, gestion des déchets, produits d'entretien, économies d'énergie, matériel... autant de dispositions améliorées pour **réduire l'impact environnemental de la structure et améliorer le confort et le bien-être des enfants**.
- **Création d'un potager et d'un verger** dans les jardins de la crèche, dans lesquels les enfants apprennent à planter, arroser, récolter... et déguster !
- Mise en place des **rencontres intergénérationnelles** avec des seniors de la résidence du Mas de Sarret, pour des moments de lecture ou de jeux.
- Participation à de **nombreuses animations culturelles**.



MAISON DE LA JEUNESSE

Ce service municipal connaît le succès auprès des 11-17 ans. Il insuffle un **volet citoyen** dans chacune de ses activités.

Activités, sorties et séjours

- **Séjours** été, hiver, montagne, plage, Europe, **sorties** vélo, sortie au parlement européen...
- **Participation aux événements** annuels (carnaval, fête de la musique, téléthon...).
- **Ateliers** culinaires, sport...

Actions de prévention et de sensibilisation

- **Ateliers dans les classes**
- **Rencontres** avec les jeunes
- Accompagnement des élèves **ambassadeurs du harcèlement** pour créer une permanence d'écoute des jeunes par les jeunes
- **Écrans à cran**
- **Soirées familles**

ET AUSSI...

- À la crèche, **accompagnement à la parentalité**, pédagogie innovante et permanence d'un pédiatre ;
- **Création du Portail famille numérique** avec démarches en ligne ;
- **Pas de fermeture de classe pour les 2 ans à venir**, selon un courrier du directeur académique des services de l'éducation nationale, répondant favorablement à une demande du maire ;
- **La ville a équipé les écoles en alarmes connectées** pour les prémunir du risque d'intrusion par des individus indésirables ;
- **Importante prise en charge par la ville du coût des repas dans les cantines municipales**, avec un tarif échelonné selon les moyens des familles ;
- Dans les écoles élémentaires, **des ateliers périscolaires** pendant la pause méridienne, avec des activités ludiques, pédagogiques et de découverte de nouvelles pratiques, en parallèle de l'accueil des enfants dans les BCD ;
- Soutien des projets de **classes transplantées**, via un versement aux coopératives scolaires et mise à disposition de personnel ;
- **La Maison de la jeunesse a acquis un nouveau minibus** pour faciliter les sorties avec les ados ;
- **Aide au Bafa** : chaque année, la ville facilite l'accès au Bafa des jeunes Saint-Rémois, en participant financièrement à la formation d'initiation, à hauteur de 100 à 150 euros ;
- **Des partenariats renouvelés** avec la Maison des adolescents, la Mission locale du Delta, le collège Glanum, le lycée agricole Alpill'Campus ;
- **Permis citoyen** : le CCAS peut aider les 17-25 ans à financer leur permis de conduire, en contrepartie d'un engagement auprès des associations du territoire.

C'EST EN COURS...

- **Développement d'un guichet unique** ;
- Accompagnement de la parentalité : **ouverture d'un Lieu d'accueil enfant parents (LAEP)**, en avril 2024.

L'AVENIR EN CONSTRUCTION



Améliorer la qualité de vie des habitants va de pair avec la construction et la modernisation d'équipements structurants. C'est en effet grâce à ces investissements stratégiques que la municipalité fournit des services de qualité, soutient l'attractivité et la bonne santé économique de la commune, tout en la préparant aux défis de l'avenir.

Piscine couverte

Janvier 2024 a été marqué par le démarrage du chantier le plus attendu du mandat. Cette piscine couverte comportera **un bassin de nage, un bassin d'apprentissage, une pataugeoire, un hammam, un sauna et une zone de massage.**

- Le projet a débuté en 2018 avec les études de sol et de ruissellement, puis l'élaboration du programme en 2019 et le concours d'architecture en 2020, année marquée par l'épidémie de Covid-19 et les élections municipales.

- Le choix du projet et du groupement de maîtrise d'œuvre a donc été validé en 2021, avant que la nouvelle élection municipale ne vienne encore suspendre le processus.

- Début 2023 a été lancé le premier appel d'offres, dont certains lots sont restés infructueux, nécessitant un deuxième appel d'offres, qui a entraîné un recours de la part d'une entreprise. C'est à la suite d'un troisième appel d'offres fin 2023 que le lot principal (gros œuvre) a pu être attribué, permettant enfin le démarrage du chantier début 2024.

- Financièrement, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône apporte un très important soutien au projet (75% de subventions). **La piscine répondra par ailleurs aux contraintes environnementales pour consommer le moins d'énergie et d'eau possible.** Les coûts de fonctionnement seront à la charge du

gestionnaire dans le cadre d'une délégation de service public, avec une contribution de la ville.

La durée prévisionnelle des travaux est de **14 mois** (jusqu'à mi-2025).



Cinéma de 3 salles

La ville accompagne l'association **Ciné-Palace** dans son projet de construction d'un nouveau cinéma à l'emplacement de l'ancienne piscine municipale, en mettant à disposition le terrain (bail emphytéotique de 50 ans) et en fournissant un important appui technique et administratif.

Ce projet a pris du retard, l'association n'ayant pas encore intégralement bouclé le financement (recherche de mécénat en cours). Elle doit par ailleurs redéposer

le permis de construire, en cours de modification.

Avec ce nouvel équipement, le cinéma pourra diversifier sa programmation et accroître sa fréquentation, tout en développant les partenariats avec les associations saint-rémoises. **Situé en entrée de ville, à 5 minutes à pied du centre ancien, il sera également très bénéfique pour les commerces alentours et l'ensemble de l'économie locale.**



ET AUSSI...

- Boulodrome René-Luchesi** : achevé en septembre 2020, doté d'une couverture photovoltaïque en septembre 2021, le boulodrome municipal, d'une superficie de 2 000 m², comporte 22 terrains de pétanque, dont 9 couverts sous un préau, un club-house et des toilettes accessibles PMR.

En juin 2022, il a été baptisé du nom du Saint-Rémois René Luchesi (1936-2022), qui décrocha à deux reprises dans les années 1970 le titre de champion du monde de pétanque.

- Éclairage du terrain synthétique du stade de la Petite Crau** : 12 projecteurs remplacés, plus économiques (2022) ;

- Reprise du drainage et des arroseurs du **stade Sans-Souci** (2021) ;

- Construction de 2 ossuaires (2022)** : pour recueillir les restes de défunts provenant de sépultures et concessions perpétuelles arrivées à échéance et non renouvelées par les familles.

C'EST EN COURS...

- Extension du Coséc** : définition des besoins en cours (questionnaires aux associations, nombre de crêneaux refusés faute de disponibilité, activités sportives inexistantes...). Réflexion en cours sur l'emplacement, en tenant compte des problématiques de mobilité, de stationnement et d'urbanisme.

Définition du projet en 2025-2026 : définition du budget et recherche de financements.

- Réfection du terrain synthétique du stade de la Petite Crau** : nécessite la fin du gros œuvre du chantier de la piscine.

- Couverture de courts de tennis** : étude en cours.

- Réflexion sur la création d'une salle d'exposition communale** : elle est incluse dans le projet d'extension de la bibliothèque municipale, qui n'est plus aux normes d'une bibliothèque d'une ville de 10 000 habitants ; échéance 2026.

- Créer un grand parc public aux Cèdres** : marché de maîtrise d'œuvre finalisé.

PATRIMOINE : TRANSMETTRE NOTRE IDENTITÉ

Défendre notre histoire passe bien sûr par la préservation du riche patrimoine qui donne tout son caractère à Saint-Rémy et fait partie de notre identité collective. Une partie des grands travaux menés par la municipalité consistent ainsi à revitaliser ce passé, pour le transmettre aux prochaines générations et conforter l'attractivité de la commune.

Collégiale Saint-Martin

La collégiale Saint-Martin, classée au titre des Monuments historiques, a fait l'objet jusqu'en 2018 de beaucoup de soins, destinés à **garantir son étanchéité « hors d'eau hors d'air »**, préalable indispensable pour pouvoir engager la restaura-

tion intérieure de l'édifice. Depuis, le projet se poursuit :

- Fin 2020, le cabinet Sinopia (membre du groupement de maîtrise d'œuvre), en relation étroite avec la Direction régionale des affaires culturelles (Drac,) a effectué un **diagnostic approfondi des décors peints sur les murs**, pour déterminer très précisément les interventions de rénovation à faire, mètre carré par mètre carré.
- Juin 2022 : **présentation au public**, par le cabinet d'architectes du patrimoine RL&A, **du projet de restauration intérieure** établi sur la base du diagnostic, puis en septembre, lors des Journées du patrimoine, à l'aide de panneaux informatifs exposés dans l'église.
- Avril 2024 : choix des entreprises par la commission d'appel d'offres.

→ **Les travaux de restauration intérieure démarreront au mois de juin 2024.** 3,9 millions d'euros HT sont prévus ces prochaines années pour les 7 tranches (1 ferme, 6 conditionnelles) de cet important chantier.

→ **L'aménagement du parvis** est prévu en lien avec la rénovation de l'avenue Fauconnet.

- 2021 : Réalisation au CICRP (Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine, à Marseille) d'une **étude sur la sculpture de la Pietà** (Vierge en pitié), en partenariat avec la Société d'histoire et d'archéologie. En 2023, présentation des scénarios de restauration.

- Également en 2022 : **inventaire exhaustif du patrimoine mobilier** de la collégiale (statues, bronzes, orfèvrerie, textiles liturgiques, tableaux...), principalement propriété de la commune.

Arènes Barnier

- Achèvement en 2020 de la **réhabilitation des arènes Barnier en un lieu de verdure et de détente**, pouvant accueillir des manifestations culturelles et festives.

- En 2023, **installation de toilettes** (accessibles aussi depuis le boulevard Gambetta) avec **une rampe d'accès PMR**, et **de 5 mâts d'éclairage** pour améliorer l'accueil du public.



Patrimoine funéraire

- **Au cimetière communal**, procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon, dans le but de **sauvegarder le patrimoine funéraire de la partie ancienne du cimetière**. À ce jour, 14 tombes ont été restaurées, dont 8 ont été attribuées à des familles. Le travail se poursuit, avec 14 tombes prévues en 2024.

- Au cimetière communal également, **valorisation des tombes remarquables** restaurées et des tombes de personnages

illustres inhumés, **par la publication d'un parcours historique et culturel**, sous forme d'un livre réalisé par les services patrimoine et communication.

- **Au cimetière des juifs, restauration du mur extérieur et du portail**. Un aménagement paysager de l'intérieur est actuellement à l'étude, en partenariat avec la Drac.

ET AUSSI...

- **entretien annuel des Antiques** (enlèvement de la végétation parasite) ;
- **restauration du Mémorial 1870-1871** dans le cimetière ancien ;
- **dépense du Christ en croix de la place de la République** pour étude avant restauration ou reproduction ;
- **restauration de 8 croix en pierre** sur le domaine communal ;
- **restauration de l'ancien presbytère** (propriété communale) ;
- **Recours au mécénat :**

→ financement participatif pour la restauration des lanternes en fer blanc du musée des Alpilles ;

→ mécénat proposé sur le forum BD en août organisé par le Centre des monuments nationaux et la bibliothèque municipale ;

→ projet de mécénat via la Fondation du patrimoine pour le Mas de la Pyramide.

C'EST EN COURS...

- **restauration du musée des Alpilles** : façade extérieure et cour intérieure, démarrage des travaux au printemps 2024, montant des travaux : environ 400 000 € HT ;

- **projet de valorisation du Mas de la Pyramide** (photo ci-dessous), suite à la disparition de Lolo Mauron, qui l'a légué à la ville.



VOIRIE, PARKINGS : OBJECTIF VILLE DURABLE !

La municipalité mobilise chaque année de gros efforts pour rénover les infrastructures de la commune, et en particulier les entrées de ville. Ces travaux portent sur la modernisation des réseaux souterrains (eau, assainissement, pluvial, électricité...) et des voies de circulation.

Ils visent également à adapter la commune aux enjeux du 21^e siècle, en incluant la thématique de la mobilité ainsi qu'un volet de végétalisation et de désimperméabilisation, pour le confort et la sécurité des Saint-Rémois.

Ces travaux en profondeur sont effectués en plusieurs tranches, en raison des problématiques qu'ils soulèvent (impact

sur la circulation avec déviations nécessaires) et des moyens financiers à engager (environ 1 million d'euros par an) pour les réaliser. Ainsi :

Avenue Pellissier

D'octobre 2020 à avril 2022 : rénovation de l'avenue Pellissier, dans la continuité de l'avenue de la Libération rénovée lors du mandat précédent. Création d'un trottoir et d'une voie jusqu'au nouveau quartier d'Ussol et une voie « chaudiou » (chaussée à circulation douce) pour favoriser les déplacements à vélo.

Avenue Durand-Maillane

- D'octobre 2022 à avril 2024 : rénovation de l'avenue Durand-Maillane, avec création d'une voie cyclable et d'espaces végétalisés.

- Agrandissement et réaménagement du parking de la place Jean-Jaurès sur l'emplacement du boulo-drome, avec

béton alvéolaire pour la désimperméabilisation. **Plantation de 11 chênes chevelus** pour remplacer les 4 pins. Déplacement du boulo-drome dans l'impasse de la Chauche vieille.



Un nombre de places de stationnement aujourd'hui supérieur au nombre de places supprimées le long de l'avenue pour la voie cyclable.

Parking de la Libération

1^{er} trimestre 2023 : achèvement de la rénovation et de l'extension du parking de la Libération, qui compte au total **440 places disponibles** ;

Nous souhaitons ainsi engager toujours davantage la commune dans l'indispensable transition écologique, dans un objectif de ville durable et apaisée.

ET AUSSI...

- modernisation du réseau électrique av. Édouard Herriot et Félix-Gras ;
- achèvement de l'étude mobilité engagée en 2021 (lire *Journal de Saint-Rémy* n°72) ;
- environ 60 appui-vélos installés, portant leur nombre à 180 ;
- installation de 2 bornes de réparation de vélos (budget participatif) ;
- 200 € d'aide pour l'acquisition d'un vélo électrique (budget participatif) ;
- agrandissement du parking des arènes ;
- Depuis 2021, circulation de la **Navette du marché** les mercredis matin de juillet et août, entre le parking Aubanel (stade et collège) et le centre ancien.

C'EST EN COURS...

- rénovation des avenues Fauconnet et Gleizes : étude et consultation du public courant 2024, démarrage de la première tranche en octobre 2024.

Objectifs : favoriser les circulations douces, améliorer la gestion des eaux pluviales, réduire les îlots de chaleur et les nuisances sonores par l'augmentation de la végétation.

- création d'une voie cyclable à sens unique sur le Cours, pour accroître la continuité cyclable entre les différents axes déjà matérialisés et favoriser ainsi une meilleure cohabitation, plus sécurisée, des différentes mobilités (vélo et voiture). Projet réalisé dans le cadre du 2^e budget participatif, proposé par l'association Rémyfacilavélo.

- rénovation de l'av. Albert-Schweitzer : réflexion en cours, notamment sur le volet cyclable ;

- connexion du quartier de la Gare au centre ville : à l'étude ;

- création de stationnement sur le délaissé av. de Bientina : à l'étude ;

- avec la CCVBA : étude globale mobilité et schéma cycliste en cours de réalisation, avec une commission mobilité ;

- amélioration de la signalétique stationnement sur l'ensemble de la commune ;

- installation d'un abri sécurisé pour les vélos (budget participatif) ;

- installation de consignes individuelles pour vélos (budget participatif).

L'EAU UNE RESSOURCE CONSTAMMENT SÉCURISÉE

Infrastructure invisible mais essentielle, le réseau d'eau potable de Saint-Rémy, géré par la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles, fait l'objet d'une attention constante et d'investissements destinés à sécuriser l'approvisionnement et la conformité de cette ressource indispensable à la vie, en particulier en été lorsque la demande explose.

- un service de meilleure qualité que la moyenne, à un prix du mètre cube inférieur : rendement moyen, connaissance cartographique du réseau, taux moyen de renouvellement annuel, sont plus élevés qu'au niveau national.

- Campagne de recherche de fuites ;

- Installation progressive de nouveaux compteurs intelligents ;

- 2021 : forage supplémentaire aux Méjades (portant à 3 le nombre total de forages) ;

- 2021 : extension du réseau d'eau à la Galine. 19 foyers supplémentaires raccordés (à la demande des riverains et avec leur contribution).

- 2022 : réhabilitation des 2 réservoirs (Alpilles et Antiques) qui alimentent Saint-Rémy en eau potable ;

- 2022-2024 : renouvellement du réseau d'eau av. Durand-Maillane ;

- 2023 : remplacement de la conduite reliant la station de pompage des Paluds aux réservoirs des Alpilles et des Antiques (photo ci-dessus) ;

- 2023 : responsabilisation des gros consommateurs d'eau avec l'instauration d'une tarification graduelle ;

- Expérimentation de la « Réut' », qui consiste à réutiliser une partie des eaux usées traitées par les stations d'épuration, actuellement non utilisées, à des fins industrielles ou agricoles.





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans son volet énergétique, la démarche de transition écologique de la commune consiste à moderniser ses équipements, pour réduire leur consommation énergétique et diminuer les émissions de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique, mais aussi à favoriser le développement des énergies renouvelables.

- **Construction de la ferme solaire photovoltaïque** : inaugurée en 2023, cette centrale construite sur le site de l'ancienne décharge municipale produit environ **6 500 MWh par an, soit la consommation d'environ 1 380 foyers**, et permet d'éviter l'émission de 4 841 tonnes de CO₂. C'est aussi **une source de revenus pour la commune de Saint-Rémy**, puisque l'exploitant (Provence Éco Énergie et Corfu Solaire, filiale du groupe Terre et Lac) lui reverse près de **55 000 euros par an** au titre de la location du terrain.

Les habitants de Saint-Rémy ont eu la possibilité d'investir dans ce projet de développement durable par le biais d'un financement participatif.

- **Accélération du renouvellement de l'éclairage public communal** : en remplaçant les lampadaires traditionnels par des lampadaires à Leds, cinq fois plus économiques et programmables pour réduire la luminosité dans la nuit. À ce jour, 55% des points lumineux ont été remplacés.

- **Poursuite de la rénovation thermique des bâtiments municipaux**, par le biais d'une amélioration de leur isolation, la diversification des moyens de chauffage et par le recours aux énergies renouvelables lorsque c'est possible ;

- **Couvertures photovoltaïques sur les bâtiments et les parkings** qui le permettent (boulodrome en 2021, études

de faisabilité en cours sur les parkings de la Libération et du collège, au-dessus des arènes Chomel-Coinon, sur la toiture du centre technique municipal...);

- **Remplacement progressif de la flotte de véhicules thermiques municipaux par des véhicules électriques** (7 depuis 2020, livrés ou commandés : services techniques, administration, Navette du CCAS, police municipale) ;

- 2024 : lancement d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (voir page ci-contre) pour la **rénovation du parc de logements anciens du centre ville**.

aujourd'hui de repérer les passoires énergétiques et de cibler les priorités de rénovation.

- **Installation de 4 bornes de recharge de véhicules électriques** (soit 9 places de stationnement).

ET AUSSI...

La Communauté de communes, qui a signé en 2022 un **Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec l'État**, joue également un rôle important pour mettre le territoire sur une trajectoire vertueuse en matière de transition énergétique :

- Avec la **création du Bureau Info énergie**, elle accompagne gratuitement les particuliers et les professionnels dans la réalisation des travaux d'économies d'énergie (rénovation, isolation, changement d'équipements, production d'énergies renouvelables...).

- La **thermographie aérienne complète de Saint-Rémy** et des autres communes, réalisée pendant l'hiver 2023, permet



SE LOGER DIGNEMENT

Par ses dimensions socio-économique, patrimoniale et même écologique, la thématique du logement se révèle fondamentale dans la vie de tous ; c'est même la première des sécurités.

Or, à Saint-Rémy comme dans de nombreuses autres communes à la forte attractivité, la crise du logement se traduit par un important déséquilibre entre l'offre et la demande, ce qui rend difficile l'accès à un logement décent, abordable et adapté aux besoins de différents types de population.

Afin de la contrecarrer, la municipalité agit pour favoriser la création de logements à destination des revenus les plus modestes et lutter contre les logements vides ou vacants.

Elle le fait dans le respect du plan local d'urbanisme (PLU), conçu pour limiter le l'étalement urbain et préserver la biodiversité.

Lancement d'une OPAH-RU* :

La ville a validé en 2024 la nécessité d'engager ce dispositif afin de :

- **accompagner les propriétaires ayant un projet de rénovation de logement** (conseil technique et appui administratif) ;

- **financer une partie des travaux** (économie d'énergie, adaptation à la perte d'autonomie, réhabilitation lourde...) ;

- **agir sur les copropriétés en situation de fragilité** financière ou administrative ;

- **accentuer la lutte contre l'habitat indigne et les logements vacants** ;

- mise en service prévue fin 2024, pour une durée de 5 ans.

* opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain

Construction de logements

- **Une centaine de logements en moyenne créés chaque année sur la commune**, tous types confondus (privé, social, collectif ou individuel...) ;

- **Plus de 300 logements supplémentaires à l'échéance 2026** : 20 av. Jean-de-Servières, 20 av. Taillandier, 58 av. Théodore-Aubanel, 61 au Valat-Neuf, 8 logements sociaux à Ussol et 152 logements au quartier des Cèdres (photo ci-dessus) dont 35 à prix maîtrisés pour les primo-accédants et 38 logements en locatif social.

- **Bail réel solidaire** : ce dispositif sera expérimenté pour la trentaine de futurs logements situés à la Roche. Il est destiné à permettre l'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes (échéance commercialisation : 2025).

ET AUSSI...

- **Nouvelle résidence seniors du Mas de Sarret** : la ville a tenu tous ses engagements (mise à disposition d'un terrain à la Roche pour bail emphytéotique, aide financière de 500 000 euros, approbation du permis de construire) pour que le gestionnaire Entraide Solidarité 13 puisse procéder à la construction du nouveau bâtiment à la Roche.

- **Restructuration du service logement du CCAS**, pour améliorer la prise en charge des demandeurs, fluidifier les relations avec les bailleurs, protéger les locataires comme les propriétaires, prévenir les situations d'impayés, lutter contre l'habitat indigne.

C'EST EN COURS...

- **Plafonnement des loyers et encadrement des logements meublés en location saisonnière, qui réduisent l'offre de logements pour les locaux** : la municipalité est en attente de la législation en cours d'évolution et des retours d'expérience d'autres communes.

- Suite au classement du centre-ville de Saint-Rémy en site patrimonial remarquable (SPR), par l'État en 2020, le PLU va être « durci » dans ce périmètre pour préserver le patrimoine architectural et paysager de Saint-Rémy. En contrepartie, **les propriétaires souhaitant rénover et se mettre en conformité pourront toucher des aides spécifiques**. Règlement propre à Saint-Rémy à venir, par l'intermédiaire d'un bureau d'étude spécialisé en lien avec une commission composée d'élus, d'experts du patrimoine et d'associations, en cours de constitution.

- **Création de logements d'urgence** dans une des maisons (avenue Durand-Maillane) léguées à la ville par Robert Brossard, disparu le 29 août 2023.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

En réponse à l'érosion de la biodiversité (faune et flore) constatée partout sur la planète, la municipalité met en place sur la commune des dispositifs de protection et de valorisation des milieux naturels et des espèces vivantes.

Protéger la zone humide du lac de Barreau

Engagée en janvier 2023 par la ville, une étude naturaliste a permis d'identifier les espèces vivantes et les écosystèmes du lac de Barreau (photo ci-dessus). Avec le bureau d'étude, le Parc naturel régional des Alpilles et la Communauté de communes, la ville étudie les actions à mener pour préserver cette zone humide qui

joue un rôle d'éponge, d'épuration de l'eau et de maintien de la biodiversité :

- **aménager le site** en conciliant les multiples usages des publics (pêche, randonnée, pique-nique...) ;

- répondre aux objectifs fixés par le gouvernement dans le cadre de la **politique d'aménagement durable du territoire**.

- En août 2023, la ville a par ailleurs **restreint l'accès des véhicules motorisés au lac de Barreau au moyen d'une barrière**, afin de préserver la tranquillité du lieu, limiter sa fréquentation et les grands rassemblements qui dégradent les habitats, dérangent les espèces et, par ailleurs,

occasionnent des dépôts sauvages de déchets.

- En 2023, **arrachage de la jussie**, espèce végétale invasive qui colonisait le lac (CCVBA).

Écologie et pédagogie

Suite à un appel à projet lancé par l'Association des communes forestières, auquel a répondu l'école de la République, la **gestion d'une parcelle de forêt communale a été confiée aux élèves de CE2-CM1**, pour les sensibiliser aux enjeux et aux interactions humaines, positives et négatives, sur les écosystèmes (photo ci-dessous).

ET AUSSI...

- **Abandon des produits phytosanitaires** pour l'entretien des espaces verts, utilisation de produits bio-contrôle pour le traitement des platanes contre le tigre et l'oïdium, acquisition d'une broyeuse de branches pour faire du paillage ;

- **Remplacement de l'éclairage public** à proximité des carrières de Glanum pour préserver la biodiversité ;

- Participation à l'**opération Nettoyons le Sud !** lancée par le Conseil régional ;

- Travaux de **purge sur la falaise est du Mont Gaussier** qui présentait des risques d'éboulement. Intervention effectuée de manière à préserver les habitats des espèces protégées des Alpilles.

- 2024 : Obtention du **label « Ville amie des animaux »**.



VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT PROPRE

Avec l'aide de la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA), qui détient la compétence déchets depuis 2017, la municipalité œuvre pour préserver les ressources naturelles et un environnement plus propre, en multipliant les initiatives de réduction et de valorisation des déchets.

Le **déploiement de la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables en porte-à-porte**, mis en place en 2021 à Saint-Rémy (et achevé fin 2022 - début 2023 sur l'ensemble du territoire), a permis une amélioration significative du service rendu à la population :

- Entre 2019 et 2023, **baisse sur le territoire de 24% du tonnage des ordures ménagères** (10 403 à 7 873 t) et **hausse de 64% des emballages recyclables col-**

lectés (890 à 1457 t), soit une diminution globale de 17%, conforme aux objectifs réglementaires.

- **Réduction de la distance parcourue par les camions-bennes**, grâce à une optimisation minutieuse des itinéraires.

- La suppression des bacs collectifs et des sacs jaunes a également **réduit les dépôts (sauvages ou non)** qui dénaturent le cadre de vie.

Un service d'intervention de proximité toujours performant

Fin 2020, la commune a déployé un service de proximité pour effectuer des petites interventions rapides sur la voie publique (nettoyage, sécurisation, réparation). **Ce service est sollicité depuis chaque jour par les Saint-**

Rémois au moyen de l'application mobile de la ville, qui géolocalise les désordres constatés.

Depuis sa création, **le service a traité 12 729 désordres**, dont 30% signalés par les citoyens.

ET AUSSI...

- Depuis 2021, service de **broyage à domicile des déchets verts**, en vue d'une réutilisation en paillage et en compost ;

- Ouverture à la déchèterie en 2024 d'une **zone de réemploi pour déposer ou troquer des objets en bon état** ;

- **Collecte de jouets d'occasion** organisée par la CCVBA à l'approche des fêtes de Noël ;

- **Collecte de sapins après les fêtes**, pour transformation en broyat et en compost.

- Poursuite par la ville des **campagnes de stérilisation et de contrôle de l'état sanitaire des chats errants**, pour assurer l'hygiène et la propreté dans la commune (86 chats stérilisés et 90 chatons adoptés en 2023), en partenariat avec l'association Les Âmes vagabondes.

C'EST EN COURS...

- Hiver-printemps 2025 : travaux des **conteneurs enterrés en centre-ville**.

La CCVBA a établi le plan d'implantation des conteneurs enterrés qui remplaceront les conteneurs collectifs actuels. La commune se chargera des aménagements nécessaires à l'installation des conteneurs.

- Renforcement par la ville des moyens de **lutte contre les dépôts sauvages**, en lien avec la gendarmerie.





MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC

La municipalité agit pour protéger le territoire et ses habitants : lutte contre la délinquance et les incivilités, dispositifs citoyens, sécurité civile, prévention des risques majeurs... Au centre de chacune des décisions prises par les élus municipaux, la sécurité, au sens large, constitue une affaire collective.

Les atteintes aux biens (les cambriolages) constituent une priorité de lutte des forces de l'ordre, tout comme les violences intra-familiales et les stupéfiants. La police municipale et la gendarmerie nationale (brigade de Saint-Rémy, PSIG de Châteaurenard et Groupe d'enquête et de lutte anti-cambriolages) mettent tout en œuvre pour endiguer le phénomène ; elles occupent le terrain chaque jour et chaque nuit et sont visibles de tous. Pour chaque cambriolage, les investigations sont diligentées pour identifier les auteurs (recherches de traces, enquêtes de voisinage, rapprochements...).

Si l'année 2022 a été marquée par un pic de faits de délinquance, en matière de cambriolages notamment, l'année 2023 fait état d'une tendance générale à la baisse. Globalement, Saint-Rémy reste une com-

mune où il fait bon vivre, comparativement aux communes de même strate.

- En 2024, création du dispositif « Participation citoyenne » pour accroître l'efficacité de la prévention de proximité, avec la mise en place de référents locaux en lien avec la gendarmerie, sous le contrôle de celle-ci ;

- Extension régulière du réseau de caméras de vidéoprotection géré par la police municipale pour favoriser l'élucidation des enquêtes (une soixantaine de caméras au total prévue d'ici fin 2024) ;

- Protection des manifestations à risques de toute intrusion avec l'acquisition de barrières amovibles anti-véhicules attentat (BAAVA).

- Prise en charge de l'hébergement des renforts estivaux de gendarmerie au Lycée agricole Alpill'Campus ;

- Opération « Tranquillité vacances » assurée par la police municipale toute l'année pour prévenir les cambriolages.

ET AUSSI...

- Poursuite de la mise aux normes des passages piétons avec l'aménagement de plateaux traversants ou d'éclairages spécifiques : environ 80 passages piétons concernés depuis 2020.

- Mesures de responsabilisation des collégiens : partenariat entre le collège Glanum et la commune dans un dispositif de prévention qui vise à améliorer le comportement des élèves soumis à une sanction disciplinaire, en les accueillant dans les services municipaux.



PRÉVENTION DES RISQUES

La ville a mis à jour son plan communal de sauvegarde (PCS), outil stratégique et opérationnel qui planifie l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au cas où un risque majeur surviendrait.

- Ce sont désormais 14 risques majeurs qui sont recensés sur la commune (incendie de forêt, inondation, tremblement de terre, accident industriel ou nucléaire...) et qui figurent dans le Dicrim (Document d'information communal sur les risques majeurs), mis à jour en 2022, distribué dans les foyers saint-rémois et disponible en téléchargement sur le site de la ville.

- Réactivation du système de télé-alerte qui permet de recevoir sur son téléphone, en cas de crise, une information fiable et précise en temps réel (inscription en ligne sur : www.bit.ly/telealerte-saintremy13).

- Un exercice est prévu au printemps pour finaliser le PCS.

ET AUSSI...

- Entretien des pistes DFCI (Défense des forêts contre les incendies) pour faciliter et sécuriser les interventions si un feu se déclare dans les Alpilles.

- OLD : les obligations légales de débroussaillage s'imposent sur toutes les parcelles, publiques ou privées, situées dans les zones exposées à un risque élevé d'incendie (à moins de 200 m d'une forêt). La ville entretient les secteurs qui lui incombent et effectue le contrôle chez les particuliers. En 3 ans, la quasi-totalité des parcelles privées a été contrôlée, avec un taux de conformité de 87%.

- Appui administratif et financier au Comité communal feux de forêts (CCFF) : aide au financement d'un véhicule 4x4 équipé d'une citerne de 600 litres et d'une pompe.

- Depuis début 2023, formations gratuites aux gestes qui sauvent (GQS) délivrées chaque mois aux Saint-Rémois et aux personnes travaillant à Saint-Rémy.





AU SECOURS DES PLUS FRAGILES

Jour après jour, la municipalité œuvre auprès des personnes vulnérables ou en difficulté dans de nombreux aspects de leur vie. Pour cela, elle multiplie les initiatives, mobilise les services municipaux, s'appuie sur ses partenaires et le tissu associatif et coordonne la générosité des habitants. Réactive, elle prend ses responsabilités et s'adapte à toutes les crises.

Service public local de solidarité, le CCAS agit pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées (aide à domicile, portage de repas, navette...) et aide à la constitution de dossiers de demande de logement et de prestations sociales, en liaison avec les institutions publiques ou privées. Depuis le début du mandat, le budget du CCAS a augmenté de 10%.

Mais l'action sociale de la ville se déploie également de façon transversale par la mobilisation de nombreux services.

Services aux séniors

- **Maintien d'un service à domicile de qualité** : aide ménagère à domicile, aide à la préparation et à la prise de repas, réalisation de courses, accompagnement à l'extérieur (courses, sorties, promenades), surveillance de l'état général, stimulation, aide aux démarches administratives simples...
- **Diversité des activités proposées** par le CCAS et les associations ;
- **Soutien maintenu au Club de l'Amitié.**

Actions en faveur des personnes en situation de handicap

- **Accessibilité étendue** : aux toilettes publiques du cimetière et création d'un accès PMR salle Henri-Rolland (ascenseur) ;

- **Accueil et accompagnement des enfants en situation de handicap** à la crèche municipale, dans les écoles, à la Maison de la jeunesse et au centre de loisirs : achat de mobilier adapté, renforcement des équipes, soutien à la formation du personnel ;

- Partenariats avec l'association Une si belle différence (journée pour sensibiliser aux sports paralympiques, Café des parents à la MDJ...) ;

- Soutien au Téléthon.

Gestion locale de la pandémie de Covid-19 (2020-2022)

- Accueil des enfants des personnels médicaux, paramédicaux et de sécurité intérieure ;
- Création d'une permanence juridique gratuite pour les professionnels ;
- Création d'un fonds de soutien de 100 000 euros pour les Saint-Rémois plus fragilisés ;
- Création d'un fonds Covid-Résistance et Covid-Relance (CCVBA) pour les entreprises ;
- Mise en place d'une cellule de crise sanitaire avec les professionnels de santé de la commune ;

- Coordination de la fabrication de masques par les Saint-Rémois et de leur distribution ;

- Ouverture et coordination du centre de dépistage à l'Alpilium, puis du centre de vaccination à l'Alpilium puis à l'Espace de la Libération (plus de 33 000 injections en 14 mois).

Soutien à l'Ukraine et aux réfugiés (2022-2024)

- **Coordination par la ville** des initiatives de solidarité émanant de particuliers, d'associations et d'entreprises ;
- **Convois pour l'Ukraine** avec des vans supplémentaires affrétés par la municipalité, qui ont permis d'apporter vivres et matériel jusqu'à la ville polonaise de Medyka, frontalière de l'Ukraine, et de ramener une vingtaine de réfugiés.
- **Accueil d'une quarantaine de réfugiés** : aide à l'hébergement, démarches administratives, soins, scolarisation des enfants, récolte de dons...
- **Médaille de la sécurité intérieure** remise le 18 décembre 2023 par la sous-préfète Cécile Lenglet au 1^{er} adjoint au maire Yves Faverjon pour son engagement et la mobilisation de l'ensemble des Saint-Rémois.



FACILITER LA RECHERCHE D'EMPLOI

Faciliter la rencontre entre entreprises et demandeurs d'emploi permet de favoriser l'insertion tout en contribuant à la bonne santé économique de la commune. La ville poursuit cet objectif à travers le Relais emploi, la Maison de la jeunesse et le CCAS, en lien avec les partenaires institutionnels.

Depuis janvier 2019, le Relais emploi est intégré au **Liber'espace**, qui regroupe le service identité ainsi qu'un pôle numérique destiné à faciliter les démarches administratives en ligne, notamment pour la recherche d'emploi.

- Pour les demandeurs d'emploi, salariés, bénéficiaires du RSA, retraités, le **Relais emploi fournit un accompagnement personnalisé** : entretien individuel, positionnement sur des offres d'emploi, aide à l'élaboration de CV et lettres de motivation, préparation à l'entretien

d'embauche, suivi du public après prise de poste, renseignements sur les formations... (en moyenne, plus de 300 accompagnements personnalisés par an).

- Depuis 2018, des **sessions de job datings** sont organisées ponctuellement par le Relais emploi pour mettre rapidement en relation, lors d'entretiens très courts, les demandeurs d'emploi préalablement sélectionnés et les employeurs.
- Depuis 2020, **accès aux offres d'emploi** des différents organismes **via l'application mobile** de la ville.

Insertion professionnelle des jeunes

- **Partenariat avec la Mission locale du Delta** qui a pour rôle d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 29 ans en situation de handicap) dans leur démarche d'insertion professionnelle et sociale (logement, santé, sport, culture...) ;
- **Forum Get a Job!**, organisé depuis 2019 à la Maison de la jeunesse (photo ci-dessus) avec la Mission locale du Delta, pour permettre aux jeunes de 16 ans et plus de trouver un job d'été.

- **Forum des métiers** organisé en 2024 à l'Alpilium (photo ci-contre) avec le collège Glanum pour faire découvrir aux ados de nombreux métiers et filières de formation. Participation des agents mu-



ET AUSSI...

- **Accès facilité au microcrédit** par une convention signée avec le Crédit municipal d'Avignon ;
- **Amélioration de l'accueil du Pôle social** qui regroupe le CCAS et la Maison départementale de la solidarité du territoire (MDST) ;
- Des **permanences de travailleurs sociaux** au CCAS.



C'EST EN COURS...

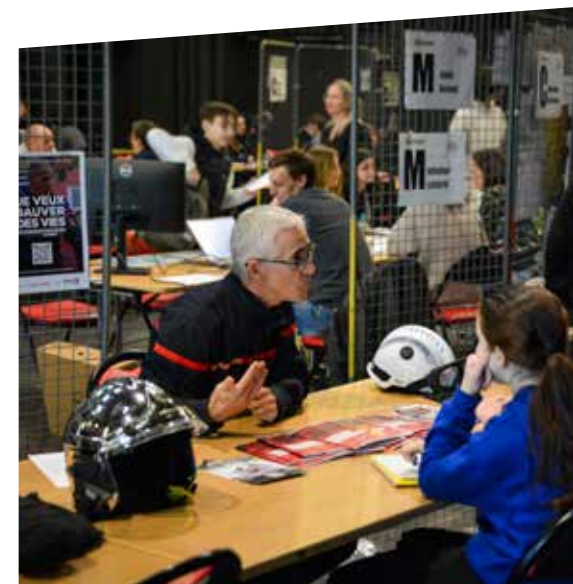
- Augmentation de la part des produits bio et locaux dans la confection des repas livrés à domicile.

nicipaux qui ont partagé leur expérience auprès des jeunes.

- **Un pôle étudiant au sein du Relais emploi** permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle pendant leurs vacances scolaires.

- **Aide au financement du Bafa** (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) : chaque année, la ville facilite l'accès des jeunes Saint-Rémois au Bafa, en participant à hauteur de 100 à 150 euros à la formation d'initiation.

- **Aide au financement du permis de conduire**, via le CCAS, pour les Saint-Rémois de 17 à 25 ans lancés dans une démarche d'insertion professionnelle (en complément des aides versées par le Département et l'État).



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

Un mandat inédit, une équipe renforcée

Figure quasi imposée dans notre travail et notre vie d'élus locaux, le bilan de mi-mandat est toujours un exercice passionnant et en l'occurrence, en ce qui nous concerne, très valorisant.

En obligeant à prendre une respiration et un peu de recul dans un quotidien et un calendrier extrêmement chargés, il permet en effet de porter **un regard objectif et transparent sur les actions menées** ces dernières années, afin d'en mesurer toute l'étendue et l'avancement.

Il va sans dire que **la période 2020-2024 a été inédite à Saint-Rémy.** D'abord, il faut se rappeler qu'en 2020, fait unique dans l'histoire de la Cinquième République, les deux tours de l'élection municipale ont eu lieu à plus de 3 mois d'écart en raison de la crise Covid. Ensuite, le recours déposé par nos opposants et l'annulation de l'élection en novembre 2021 ont prolongé **un climat de tension politique épuisant pour les Saint-Rémois**, avec en point d'orgue la gestion de la ville par une délégation spéciale pendant près de 3 mois et une nouvelle élection fin janvier 2022.

Mis bout-à-bout, ces contretemps ont évidemment eu **un impact important sur la conduite des projets**, les procédures réglementaires (recherche de financements, appels d'offre...) s'accommodant guère des turbulences administratives et électorales.

Ils n'ont cependant entamé ni notre détermination ni notre efficacité, comme en témoignent les **innombrables projets lancés et/ou achevés**, dans tous les domaines de votre vie quotidienne.

Les nouveaux défis qui se sont dressés sur notre route fin 2021 et début 2022 (explosion du prix de l'énergie, guerre en Ukraine, inflation) ont encore compliqué les choses, exigeant **sang-froid et rigueur pour maintenir à la fois le cap de notre programme et le cadre budgétaire.** Sans nul doute, notre grande expérience de la gestion municipale permet que Saint-Rémy et ses habitants restent à ce jour plutôt préservés du fracas du monde.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude pour votre soutien et votre confiance dans notre capacité à protéger notre cadre de vie et à gérer au mieux les affaires communales, dans l'intérêt général, au bénéfice de tous les Saint-Rémois.

Il reste maintenant 2 ans avant le prochain scrutin municipal ; d'ici là nous continuerons à **travailler sans relâche pour, avec vous, défendre notre histoire et construire un avenir meilleur.**

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

Ce que nous aurions fait en quatre ans

Il y a quelques mois, dans un précédent numéro de ce journal municipal, nous avons déjà pris le temps d'établir un bilan de l'action de la municipalité à mi-mandat.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous faire partager **ce que nous aurions entrepris si nous avions eu l'honneur d'administrer notre commune depuis 2020.**

Nous sommes convaincus que la réussite de Saint-Rémy repose sur **une approche véritablement participative, plus dynamique**, dans laquelle chaque Saint-Rémois est engagé.

Voici **quelques-uns des projets concrets que nous aurions menés à bien**, en lien direct avec les attentes exprimées par les Saint-Rémois aux élections municipales :

- **La réhabilitation de logements**, à des prix abordables et maîtrisés par la mairie, dans le centre-ville, **spécialement conçus pour les jeunes actifs et les familles de Saint-Rémy**
- **La rénovation du Cours pour le rendre plus agréable et plus apaisé** en améliorant la voirie, en renforçant **la propreté**, en **végétalisant** l'espace public, en mettant en place des colonnes enterrées pour les déchets, en favorisant les **déplacements doux sécurisés...**
- **Le réaménagement du parking de la Gare** absolument indispensable car régulièrement en mauvais état

- **L'extension du COSEC** pour permettre la pratique de nouvelles disciplines sportives, ce qui n'est pas possible avec l'équipement existant
 - **La réalisation d'un pumptrack** (BMX, roller, skate, trottinette, VTT) pour les moins de 10 ans
 - **L'organisation de véritables festivités de Noël** en collaboration étroite avec les commerçants et les associations (animations pour les enfants, arrivée du Père Noël, patinoire, concerts...)
 - **La création d'un centre de supervision urbain** dans les locaux de la police municipale pour visionner en temps réel les images des caméras de vidéoprotection
 - **Une programmation plus ambitieuse et plus accessible à l'Alpilium**, avec des événements culturels variés et en mettant en avant des artistes populaires
- En parallèle de ces actions, nous aurions également instauré **une nouvelle méthode privilégiant la concertation et la proximité.**
- Nous aurions créé **des comités de quartiers pour favoriser un dialogue régulier et approfondi** entre les élus et les Saint-Rémois, **tout en impliquant toute la population dans la prise de décision** pour façonner ensemble l'avenir de notre commune.
- Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Nathalie Hervet

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.



Semaine du goût 2023 : les élèves de 12 classes de la commune ont dégusté, salle Jean-Macé, les spécialités d'une dizaine de chefs, dont Fanny Rey, chef du restaurant La Reine Jeanne (1 étoile au Michelin), Ludovic Durand, vice-champion du monde des traiteurs, Michel Marshall de la Maison Marshall, compagnon du devoir.



Arrivée de l'abrivado longue en fanfare aux arènes Barnier, lors des fêtes votives de 2022



Rencontres intergénérationnelles à la crèche en mars 2024



7^e Forum BD (2023) : dédicaces des auteurs dans le hall d'accueil de Glanum



Soirée jeux géants à la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille en septembre 2022



Spectacle *Dérives* au lac de Barreau, organisé dans le cadre de la biennale G-Graines par le service culturel, en partenariat avec le service environnement, le PNRA et la CCVBA en 2023



Septembre 2023 : concert Francis Cabrel aux arènes Barnier, organisé par Mathieu Rachidi et Anne-Sophie Chamayou, avec la chorale des jeunes du collège Glanum, des écoles de l'Argelier et de la République et du Conservatoire de musique.



Claudia Defrasne, chercheuse au CNRS, dirige depuis 2021 des campagnes de recherches sur le site de l'abri dit « Otello ».



Diagnostic pour la restauration intérieure de la collégiale, en 2020



Octobre 2023 : Inauguration de la centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge, avec les sociétés Terre et Lac solaire et Provence Éco Énergie, et les élus du territoire



Décembre 2023 : Yves Faverjon reçoit la Médaille de la sécurité intérieure pour son engagement et celui des Saint-Rémois en faveur de l'Ukraine



Parking de la Libération terminé au printemps 2023



Cérémonie des vœux du maire Hervé Chérubini à l'Alpilium en janvier 2024

MERCI À NOS PARTENAIRES

